

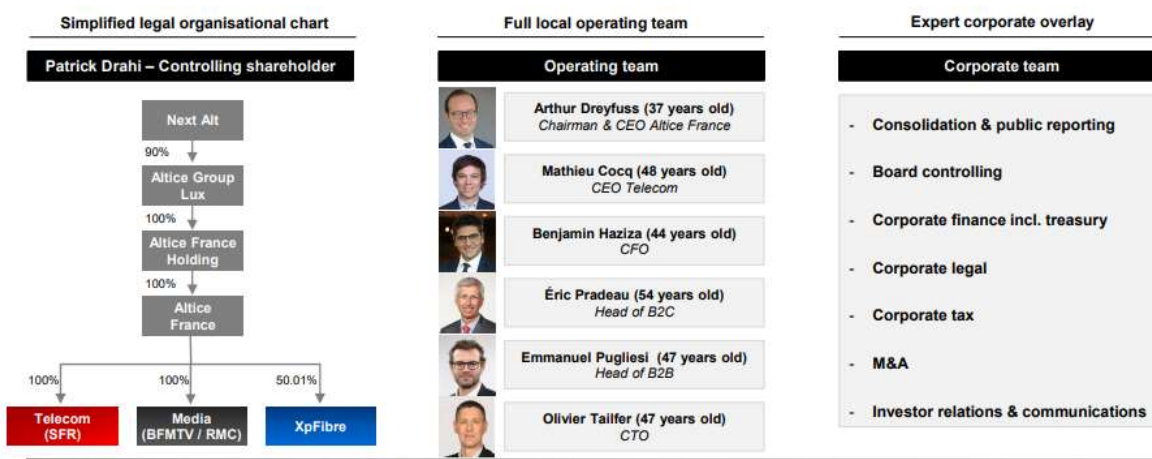
Présentation des résultats Q2 2023 Altice France (SFR)

Table des matières

Présentation Organisation	1
Résultats financiers	2
Focus XP Fibre	3
Gestion de la dette et désendettement à venir	4

Présentation Organisation

Altice France Current Organisational Set-up



4



Présentation par Patrick Drahi de l'équipe dirigeante opérationnelle.

- Patrick Drahi confirme sa confiance en cette équipe et rappelle leur expérience dans le secteur. Leur moyenne d'âge de 46 ans permet de s'appuyer sur leur maîtrise du secteur tout en bénéficiant de leur dynamisme et engagement.

Résultats financiers

Q2 2023 Summary

Financials trends in Q2 2023:

- Total revenue declined by -2.6% YoY
- Total EBITDA declined by -5.7% YoY
- Total OpFCF declined by -4.1% YoY

€1.4 billion liquidity and no material debt maturity before 2025

Pro forma net leverage of 6.3x on an L2QA basis and 6.0x on an LTM basis at the end of Q2 2023

Guidance reiterated:

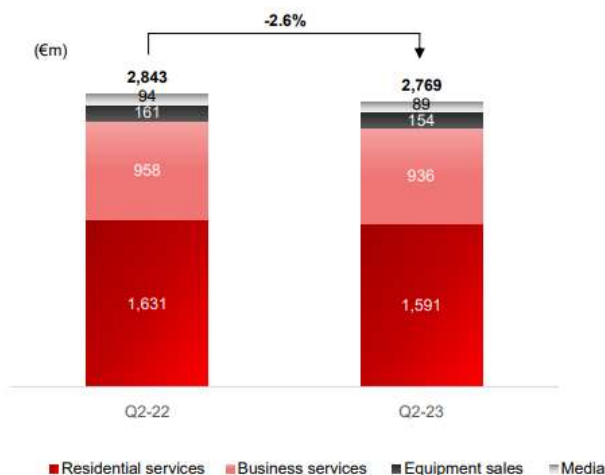
- Mid-term: organic operating free cash flow growth of €1 billion, underpinned by revenue, EBITDA growth and Capex reduction (excluding impacts related to XpFibre)
- Target leverage of 4.5x net debt to EBITDA

For footnotes see slide 21



5

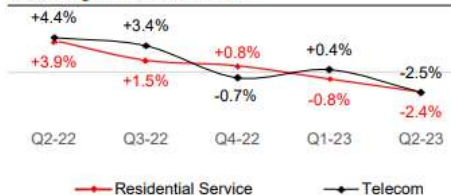
Revenue Trends



Q2 2023 revenue trends YoY

- **Telecom: -2.5%**
 - Residential services: -2.4%
 - Residential equipment: -4.5%
 - Business services: -2.3%
- **Media: -5.3%**

Revenue growth evolution YoY



Questions des investisseurs sur les baisses de revenus :

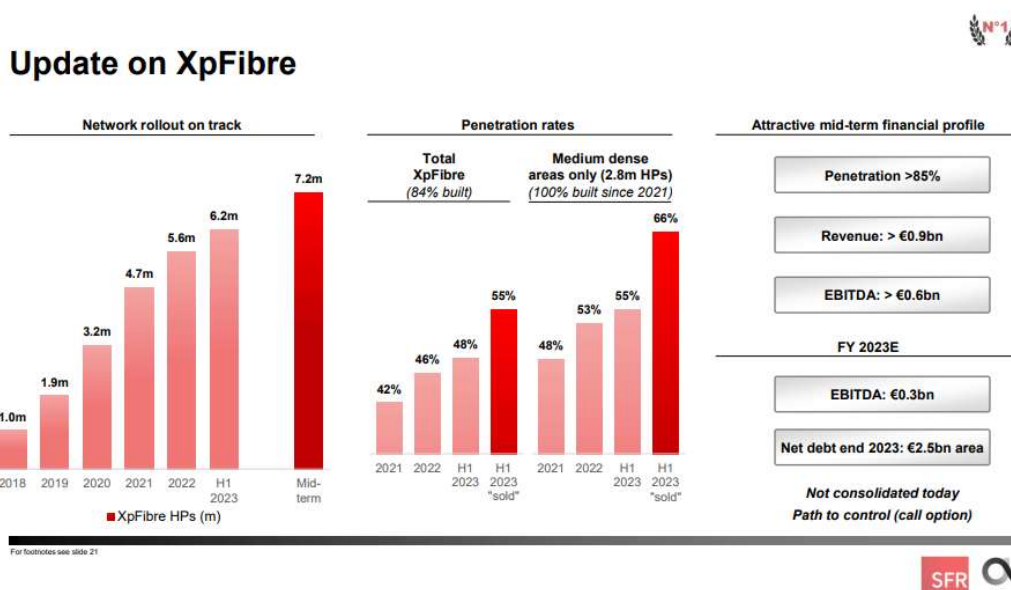
Explication en focus sur le fixe par Mathieu Cocq.

- Baisse de revenus, conséquence de la volonté d’augmentation de l’ARPU, qui entraîne une diminution de la base des clients (perte de clients du bas de marché). Cette pratique permet toutefois de passer l’ARPU sur le fixe de 10 à 20-30€ et a fortement limité le churn. À la suite de la période promotionnelle de 12 mois il y a un constat de diminution du churn. Mathieu

Cocq explique que le constat est positif car assuré à moyen terme une base des clients moins mouvante et avec un ARPU supérieur.

- SFR devrait retrouver un trend positif au 2^{ème} semestre à la suite du retournement global du marché. En effet presque tous les opérateurs ont déclenché début 2023 une augmentation des tarifs.
- Une partie de la baisse du déploiement des fibres s'explique par la baisse des constructions dans l'immobilier en 2022.

Focus XP Fibre



Le déploiement de la fibre touchera à sa fin en 2024.

Il y a une diminution du nombre de prises installées (événement normal). Objectif de fin en 2025 et donc fin des investissements en CAPEX.

Au niveau cash, Patrick DRAHI suppose donc que XP Fibre dégagera du cash-flow positif à partir de 2025 et à ce moment-là, il envisage une recapitalisation (prévue au contrat)

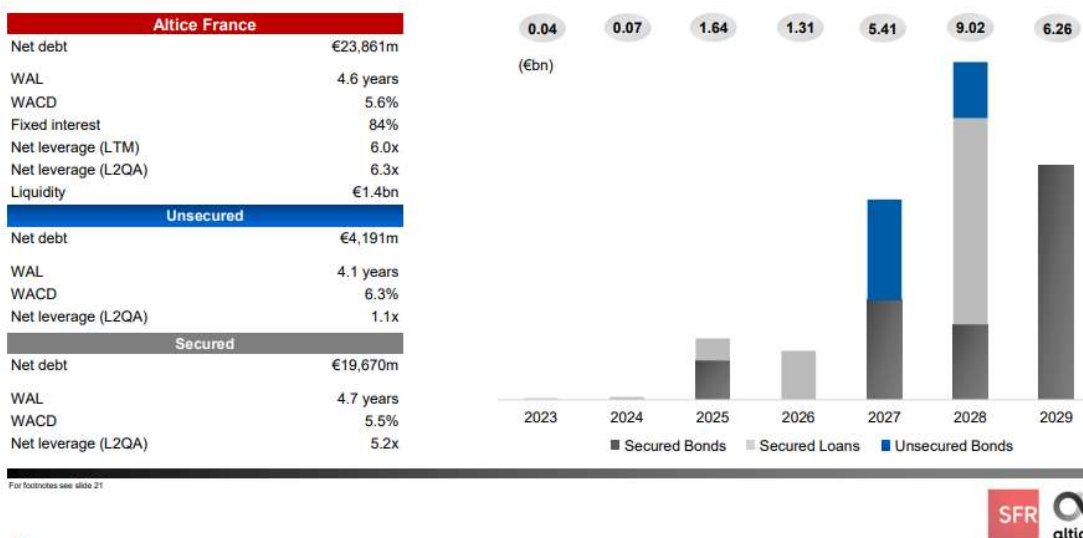
Patrick DRAHI insiste à plusieurs reprises sur sa fierté d'être le seul opérateur à posséder une entité dans le groupe de déploiement de la fibre. Il s'agit là d'un très fort asset, il parle des entreprises composées de ICART et ERT (ATS).

L'avis de l'UNSa :

- Evolution en cohérence avec le marché et son évolution prévisible
- XP fibre : fin du déploiement. Nous suivrons l'évolution et les impacts pour les salariés afin de s'assurer que malgré la fin du déploiement, que les effectifs de cette société faisant partie de l'UES SFR soient maintenus. C'est l'engagement de la Direction lors de la création de la société XP Fibre et lors du rachat de COVAGE, renommé XP Fibre CVN.
- L'UNSa sera très vigilante sur ce sujet

Gestion de la dette et désendettement à venir

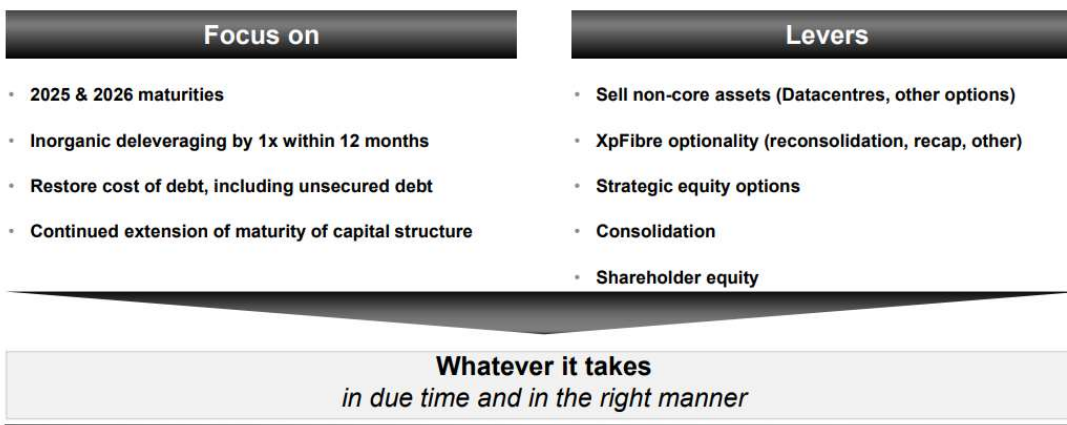
SFR Capital Structure and Debt Maturity



10

Deleveraging & Maturity Profile

Multiple inorganic levers & refinancing options



PATRICK DRAHI : remboursement de la dette et baisse de la charge de la dette

- Patrick DRAHI challengé par les investisseurs / quels sont les focus ?
 - o Maturité dette 2025 et 2026
 - o Désendettement sous 12 mois
 - o Baisser les coûts de la dette (y compris taux variables)
 - o Consolidation de la structure capitalistique
- Plusieurs options présentées avec focus sur réduction dette et remboursement
 - o Vente d'Asset (datacenters + autres non défini) avant fin 2023 (retard de quelques semaines dû à l'affaire au Portugal)
 - o XP Fibre : Asset à partir de fin 2025 une fois que cela générera des bénéfices (car plus d'investissement) fin déploiement fibre à 2024 => possibilité de recapitalisation à ce



- moment (prévu au contrat avec les partenaires) pour prise plus ou moins 100% du capital par Altice
- Réinjection de cash par partenaire ou actionnaire principal (+/-3 mds)
- Les médias de sont pas à vendre, mais Patrick DRAHI ouvert à investissement par des partenaires
- Consolidation du secteur Telco : évoqué comme une possibilité mais sans détails (vaguement)

L'avis de l'**UNSa** :

- L'**UNSa** voit pour une première fois, une évolution de la stratégie avec une volonté de remboursement de la dette. En effet, la dette d'Altice France est de 23,861 Mds€ qui est énorme. L'**UNSa** a toujours dénoncé que les + de 10 Mds€ de dividendes remontés entre 2015 et 2021 pour effectuer d'autres acquisitions au profit de l'actionnaire principal auraient dû servir à rembourser une partie de cette dette. Et pour rappel, le remboursement uniquement des intérêts pèse aujourd'hui plus d'1,2 Mds€ par an !
- Ce remboursement de la dette, s'il est généré en partie par la marge, le sera dans la stratégie également via des sessions d'actifs (Data Center). L'**UNSa** sera attentive à ces événements, qui augmenteront de fait les OPEX (passage de propriétaire à locataire) et surtout à la sauvegarde de l'emploi. Le volontariat doit rester le maître mot.
- L'**UNSa** sera vigilante sur les conséquences de cette affaire sur les négociations sur l'intéressement, la participation, la GEPP..., les salariés ne doivent pas en être les victimes collatérales.
- Les salariés ont fait preuve de résilience depuis le PDV malgré la charge de travail dénoncée par l'**UNSa**, salués par Patrick Drahi. L'**UNSa** compte bien avoir le juste retour de l'investissement des salariés en termes de conditions de travail et de rémunération.